Situation à la Fabrique
Appel à la mobilisation

Dès le 7 juillet, la CGT a réagi à l'annonce de la suppression des deux fictions à Lyon et Marseille par une saisine de la direction en intersyndicale avec la CFDT.

Cette saisine, toujours en cours, porte non seulement sur les problématiques des fictions mais élargit les négociations à l'ensemble de la Fabrique : Fiction, Feuilleton, Vidéo Mobile, Post-production.

La direction n'a pas apporté de réponses satisfaisantes à ce jour. Notre détermination reste entière et seule la mobilisation pourra faire bouger les lignes.

La CGT a déposé un préavis de grève à durée illimitée dès le 10 octobre pour s'inscrire dans le grand mouvement national de lutte des lycéens et étudiants mais aussi sur nos problématiques internes de budget et d'activités.

Pour la préservation d'un service public de l'audiovisuel fort, la direction ne doit pas accepter le budget et les économies imposés par l'État.

Pour la préservation des activités des moyens internes de fabrication, la direction doit avant tout saturer les plans de charge de la Fabrique avant d'externaliser, en fiction, en vidéo mobile tout comme en post-production.

La suppression de deux fictions en 2026 pour préserver le privé est inacceptable. La direction ne peut pas faire n'importe quoi pour redéployer les salariés de la fiction impactés par les suppressions de tournages. Elle doit écouter les salariés et compenser les pertes salariales.

L'appel à la grève de la CGT est toujours en cours et nous soutenons l'appel à la grève spécifique lancé par SUD pour les salariés de la Fabrique et du réseau France 3 à partir du 2 novembre.

Au-delà de nos revendications internes,
restons tous mobilisés, tous dans la rue le 5 novembre !

Paris, le 2 novembre 2026

CGT France Télévisions . 7, esplanade Henri de France . Bureau V2828 . 75907 Paris cedex 15 . 01 56 22 88 32
cgtgroupe@francetv.fr . www.cgtftv.fr . www.snjcgt.fr . alertesanteCGTFTV@gmail.com